

Bilan d'activité de Manivelles Occitanes

Année 2010

Première année complète de fonctionnement de l'association.

1. Participation collective à des animations :

Cette participation a plusieurs buts :

- * bien sûr, apporter de la joie et de la bonne humeur auprès des personnes qui nous sollicitent
- * faire connaître l'orgue de barbarie et son histoire, expliquer son fonctionnement
- * mais aussi ces manifestations sont l'occasion de nous rencontrer et de faire vivre l'association.

Nous avons pu animer plusieurs manifestations:

11 mars 2010 : assemblée générale du crédit mutuel de l'Union : animation du temps avant l'AG et du pot offert après l'AG. Présentation de l'exposition. Participation Gérard MISRAI et François HAU.

17 avril 2010 : Foire du printemps de VILLEMUR sur TARN : participation Bernard et Marie Claude TAILLEFER, François HAU, Robert et Marie Lou GOUX.

30 mai 2010 : Vide grenier d'AUZIELLE. Participation Claudine FASQUEL et François HAU, Bernard et Marie Claude TAILLEFER.

4 juillet 2010 : Foire Bio de MANSONVILLE Participation Robert et Marie Lou GOUX, Claudine FASQUEL et François HAU, Bernard et Marie Claude TAILLEFER.

17 septembre 2010 : inauguration de la restauration d'une église à SAINT NICOLAS DE LA GRAVE : Robert et Marie Lou GOUX, Claudine FASQUEL et François HAU.

19 septembre 2010 : fête du jouet à LHERM Robert et Marie Lou GOUX, Claudine FASQUEL et François HAU, Bernard et Marie Claude TAILLEFER, Gérard COLEONI, Michel MARQUIE, André BAYLE,

17 octobre 2010 : Inauguration du musée du jouet de BON REPOS RIQUET : Gérard MISRAI, André BAYLE, Claudine FASQUEL et François HAU, Michel MARQUIE.

6 novembre 2010 : Marché au gras de PECHABOU : Claudine FASQUEL et François HAU, Bernard et Marie Claude TAILLEFER, François OSTER, Michel MARQUIE, Robert COLOMINA.

4 décembre 2010 : marché de Noël de MAZERES du SALAT Claudine FASQUEL et François HAU, Bernard et Marie Claude TAILLEFER, François OSTER.

5 décembre 2010 : Téléthon à LHERM : Bernard TAILLEFER, Claudine FASQUEL et François HAU, Gérard COLEONI.

20 décembre 2010 : Marché de Noël de SAINT NICOLAS DE LA GRAVE Robert et Marie Lou GOUX, Claudine FASQUEL et François HAU.

2. Festivals et rassemblements :

Les festivals sont l'occasion de rencontrer d'autres tourneurs au-delà des frontières de notre association. L'inscription collective en tant qu'association n'est pas acceptée par les festivals. Aussi chacun s'est inscrit individuellement :

BON ENCONTRE : 30 mai 2010 : François OSTER.

MONTESQUIEU LAURAGAIS : 12 septembre 2010 Robert et Marie Lou Goux, Claudine FASQUEL et François HAU, Bernard et Marie Claude TAILLEFER, François OSTER.

VARILHES : 1-3 octobre, Claudine FASQUEL et François HAU, Bernard et Marie Claude TAILLEFER, François OSTER.

On peut également noter le rassemblement de SARLAT des 24-25 avril 2010. (Robert et Marie Lou GOUX, Claudine FASQUEL et François HAU, Bernard et Marie Claude TAILLEFER, André BAYLE). Ce rassemblement a été fait à l'initiative de Bernard CAUDROY, qui était la cheville ouvrière de l'association « Manivelles et Cie ». Ce rassemblement a été l'occasion de renouer avec les tourneurs du nord de la France (au dessus de la Garonne). A cette occasion, Manivelles Occitanes a servi de support pour la déclaration à la SACEM. Bernard CAUDROY se trouvant momentanément sans association. A noter qu'il envisage l'an prochain de refonder une association « retour de manivelles »

Même si aucun membre de l'association n'a participé, il faut citer le rassemblement des constructeurs d'orgue de la JARNE (11 et 12 septembre) qui avait lieu en même temps que le festival de MONTESQUIEU. L'an prochain, le 3^e rassemblement des constructeurs amateurs d'orgue de barbarie aura lieu à MUDAISON (34) les 10 et 11 septembre 2011.

Outre la future association « Retour de manivelles », il faut aussi signaler que certains membres de manivelles occitanes sont aussi adhérents d'autres associations du domaine de l'orgue de barbarie « Ritournelles et Manivelles » et l'AAIMM

3. La participation à la vie de LHERM et de sa région :

Il faut également noter la participation aux animations spécifiques de LHERM et de sa région : LHERM étant le siège de l'association, il est normal d'avoir une présence particulière sur le site :

10 février 2010 : Maison de retraite de LHERM Bernard et Marie Claude TAILLEFER.

14 aout 2010 : Hôpital de MURET : animation Bernard et Marie Claude TAILLEFER.

19 septembre 2010 : Fête du jouet à LHERM Robert et Marie Lou GOUX, Claudine FASQUEL et François HAU, Bernard et Marie Claude TAILLEFER, Robert COLOMINA, Michel MARQUIE.

5 décembre 2010 : Téléthon LHERM Claudine FASQUEL et François HAU, Bernard et Marie-Claude TAILLEFER, Robert COLOMINA.

17 décembre 2010 : participation et animation de la réception des associations culturelles de la communauté de communes de Saves

20 décembre 2010 : Arbre de Noël des enfants de l'hôpital de MURET Bernard et Marie Claude TAILLEFER.

Intervention sur radio MONTAILLOU de Bernard TAILLEFER début février

Intervention dans l'école de LHERM le 11 juin (Bernard TAILLEFER et François HAU) : cette action était subventionnée par la communauté de commune du SAVES et a donné lieu à un rapport spécifique.

4. Rémunération des manifestations (Rappel) :

Lors de l'assemblée générale de l'an dernier il avait été décidé de distinguer plusieurs types de manifestations :

* Les interventions « institutionnelles » (par exemple la participation à la journée des associations de LHERM) : elle ne donne pas lieu à demande de contribution et les frais éventuels sont pris en charge par l'association.

* Les réponses à des sollicitations pour animations organisées par un comité des fêtes ou à l'occasion d'une manifestation à caractère commercial (marché de Noël, brocante,...) : Il convient, même si nos « tarifs » sont moins élevés que ceux des professionnels de l'animation, de ne pas leur faire une concurrence déloyale par une gratuité. De plus les organisateurs de ce type de manifestation s'attendent à payer : c'est pour eux un gage de sérieux de notre part ; La contrepartie est bien sûr de notre part un respect de nos engagements : pas de désistement, respect des horaires de la manifestation, qualité de l'intervention. Le tarif de la prestation est de 200 euros pour l'intervention quelque soit sa durée (de 2 heures à la journée) avec prise en charge du repas de midi pour les intervenants et éventuellement prise en charge des frais de déplacement selon la distance.

Il est à noter cependant que le bureau a été amené à accepter quelques manifestations à 100 euros, en sachant se montrer souple sur ce tarif en fonction du contexte.

* les animations organisées par « une œuvre caritative ». Nous pouvons être sollicités pour animer une journée à vocation caritative (exemple Vaincre l'autisme" : 10 avril -2 membres ont participé- ou téléthon). Il s'agira plutôt d'un engagement individuel à décider au coup par coup, le membre de l'association sollicité pouvant contacter d'autres membres pour l'accompagner. L'association ne demande pas de paiement ni ne prend en charge le déplacement.

* les interventions individuelles : chacun reste libre d'intervenir dans une maison de retraite, sur un marché, dans un restaurant à coté de chez lui, etc... Ces animations ne sont pas organisées par l'association, les indemnités éventuelles versées ou les frais engagés sont personnels. A l'occasion de ces animations, le tourneur peut signaler qu'il appartient à l'association, sans que celle-ci soit engagée dans la manifestation elle-même

5. Frais de déplacements :

Lors de la dernière AG, le principe de remboursement des frais de déplacement a été adopté dès que ceux-ci dépassent 25 euros. Il était proposé de partir du calcul fait par Via Michelin.

Il a été fait la remarque que ce calcul ne prenait en charge que les frais d'essence (soit environ 9,2 centimes du Km) et d'autoroute alors que certains frais de fonctionnement (vidange, usure...) doivent également être pris en compte.

D'après l'étude 2010 de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Consommations conventionnelles de carburant et émissions de gaz carbonique des véhicules particuliers en France), disponible sur le site

<http://www.compensationco2.fr/servlet/getDoc?cid=96&m=3&id=52820&p1=00&p2=12&ref=17597> , une voiture coûte en moyenne en cout complet (= assurance, contrôle technique et autres frais fixes compris) 0,28 € par kilomètre. Les frais fixes (assurance, décote, contrôle technique...) représentent environ 40 % du total ce qui ramène à 16,8 centimes d'euros au kilomètre le coût kilométrique d'une voiture.

Il est proposé au vote de la présente AG de baser désormais le calcul des frais de déplacement sur cette étude qui est mise à jour chaque année.

6. Matériel d'Animation pédagogique :

Référent : François HAU

Une exposition sur le fonctionnement de l'orgue avait été réalisée par l'association « Manivelles et Cie » et ceux-ci devaient être présentés au festival de HORGUES en 2009. Suite à ses problèmes internes, l'association « manivelles et Cie » avait décidé de ne pas participer à ce festival et « Manivelles Occitanes » avait pris la suite.

C'est pourquoi une première exposition avait été réalisée pour HORGUES. Elle était accompagnée de deux petits montages vidéo, l'un, fait par GPTO, présentant GPTO montant le GPTO2, l'autre fait par Bernard CAUDROY, présentant la réalisation d'un arrangement et la confection d'un carton.

En 2010, cette exposition a été complétée par quelques panneaux sur l'histoire des chanteurs de rue, l'histoire de la maison Limonaire, ainsi que deux panneaux muets présentant le schéma de fonctionnement de l'orgue. Ces deux derniers panneaux ont servis lors de l'intervention dans l'école primaire de LHERM..

Un petit fascicule reprenant l'essentiel de l'exposition a été réalisé et peut être vendu dans les manifestations.

Une maquette pédagogique d'orgue a été réalisée par Bernard TAILLEFER et vient compléter utilement le matériel à disposition de membres de l'association.

D'autres points pourraient être réalisés pour compléter comme un stock de pièces détachées à manipuler.

L'exposition pourrait aussi être enrichie dans plusieurs directions en fonction des interventions projetées:

- * histoire de la notation musicale
- * iconographie pour présenter les décorations de différents orgues de barbarie
- * classement des instruments de musique (organologie)
- * ...

Dans l'immédiat cependant, le matériel semble suffire pour enrichir les animations musicales demandées.

7. Aide à la construction d'orgue :

Référent : Bernard TAILLEFER

- les conseils individualisés aux constructeurs amateurs
- l'usinage de pièces nécessitant un outillage particulier (flûte de pan...)
- on pourrait également envisager des achats groupés de pièces (cuir, ressorts...)

En préparation entre Bernard et Robert, un cahier de construction avec les plans. Ces plans sont quasiment terminés.

8. Aide à la conception d'arrangements :

Référent François HAU

- aide à la recherche de fichier midi ou de partition
- explication pour l'utilisation d'outils (CUBASIS, HARMONY, ...)
- aide individualisée à l'arrangement (notions de solfège, notions d'harmonie, spécificité d'arrangements pour orgue)
- échange d'arrangements entre les membres.

Cette activité a donné lieu à quelques échanges entre membres de l'association mais aussi avec des personnes n'appartenant pas à l'association mais intéressées par l'orgue.

Tant que l'association n'avait pas de machine à perforer les cartons, cette activité est restée limitée.

9. Aide à la réalisation de carton :

Bernard TAILLEFER a réalisé une machine à perforer que François HAU a utilisée pour réaliser quelques cartons. Cette perforatrice permettra

- de réaliser à la demande des cartons sur des airs qui ne se trouvent pas chez nos arrangeurs (exemple : les airs des bals traditionnels)
- éventuellement de reprendre des arrangements existants et de les adapter pour qu'ils soient plus faciles à chanter ou les compléter. Attention toutefois aux problèmes de droits d'auteur.
- de fournir un outil pédagogique complémentaire, permettant de montrer à ceux qui s'y intéressent l'ensemble de la chaîne de production de musique mécanique de la construction de l'orgue à la réalisation des cartons.

La mise au point a demandé un peu de temps mais cette machine peut maintenant fonctionner.

Cette machine fonctionne avec le logiciel « PEFOJIPE » de Pierre Pénard, dont le défaut est de fonctionner sous Windows. Un partenariat a été signé avec une école d'ingénieur de Nancy (l'ESTIN) pour confier à deux élèves la réalisation d'une perforatrice fonctionnant avec un microprocesseur permettant de s'affranchir des problèmes propres liés à Windows. En principe ce projet devrait aboutir en juin 2011.

Une recherche d'un fournisseur de carton est également en cours : plusieurs pistes sont envisagées

- MICEL qui fournit des bobines de carton de 0,3mm sur 110mm de 35 kg à 48ct le kg
- un fournisseur toulousain qui serait d'accord pour fournir à 20 ct le kg mais à condition de commander en quantité

10. La communication :

Nous avons défini, grâce à Robert GOUX, une carte de visite et un logo. Le modèle de carte de visite peut être personnalisé par chaque adhérent. Aujourd'hui, la présence dans les manifestations assure notre publicité.

Nous avons également un site internet. La question à présent serait de faire vivre ce site. Toutes les idées sont bienvenues.

Un plaquette de présentation de l'association (objectifs de l'association et conditions d'interventions pour les animations) avait été envisagée mais n'a pas été réalisée.

Bernard TAILLEFER reste le correspondant des radios locales pour toute intervention.

Une autre possibilité serait de proposer nos services via des sites comme « le bon coin ».

11. Rencontre locale :

Il avait été proposé d'organiser une rencontre locale de tous les tourneurs que nous connaissons comme cela avait été fait place du capitole.

Mais cela aurait fait double emploi avec la rencontre de Sarlat prise à l'initiative de Bernard CAUDROY. La question se pose d'organiser une rencontre type Sarlat dans la région.

12. Le développement :

Les objectifs de l'association restent d'être une association très locale, à taille humaine de personnes désireuses de tourner ensemble sur Midi Pyrénées. Il n'y a donc pas de recherche d'adhésion systématique mais les personnes qui le souhaiteraient sont bienvenues.

Nous devrions aujourd'hui avoir 9 cotisations d'adhésion (soit environ 16 adhérents compte tenu des couples.)

13. Autres activités :

Quelles autres activités envisager ?

- **Stage d'arrangement chez CHARRIAL ?**
- **Visite du LUDION ?**
- **Débat avec Frédéric KELLER ?**

14. Rapport Financier :

Robert Goux présente le rapport financier. Le résultat du second exercice est positif.

a) Frais bancaires :

Afin de diminuer les frais bancaires, l'abonnement à la banque ne ligne a été supprimée

b) Demande de subvention:

Une demande de subvention de 500 euros a été faite à la communauté de commune du SAVES et accordée pour intervenir dans l'école de LHERM. L'intervention a été faite en juin, le rapport d'intervention a été envoyé, et la subvention versée.

c) Cotisation r

Pour 2010, la cotisation était fixée à 20 euros. L'assemblée générale devra décider le montant pour 2011.

d) Utilisation du patrimoine

Le bilan financier présente un avoir numéraire positif sur le CCP.

Outre cette somme d'agent, le patrimoine de l'association se compose des panneaux de l'exposition.

La maquette d'orgue est la propriété de Bernard TAILLEFER. La perforatrice est la propriété de Bernard TAILLEFER. Le stock résiduel de carton est la propriété de François HAU.

e) Besoin d'exploitation:

compte d'exploitation - dépenses

- Quels sont les besoins financiers de l'association ? Pour quoi faire ?
- Quelles dépenses l'association peut-elle prendre en charge ?

compte d'exploitation - recettes

- Faut-il une adhésion
- Comment l'association peut-elle financer ses besoins ?
- Dans quel cadre légal l'association peut elle faire des animations rémunérées dans les maisons de retraite ou les marchés ?
- Idem pour la revente de carton vierge à perforer ou de pièces d'orgue achetés en gros ?

15. Rappel des buts de l'association :

Faire connaître l'instrument, apporter la joie et la bonne humeur par le répertoire de chansons appropriées dans le respect des lois (déclaration SACEM, droits d'auteurs), le respect du public (prestation musicale et présentation de qualité), et une concurrence loyale avec les professionnels (rapport qualité prix concurrentiels)